

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20240423-202428D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2024

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt quatre
En exercice : 9 Le 23 avril à 20 heures 00
Présent : 8 Le Conseil Municipal de la commune de Roche
Votants : 9 Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 11/04/2024
Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jérôme VRAY, Mr Jean-Baptiste WILLAUME conseillers municipaux.
Excusée : Mme Cindy TISSIER, donne pouvoir à Mr Laurent GRIOT
Secrétaire de séance : Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR

Objet : suppression de poste

Madame le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Dans le même ordre d'idées, il revient au conseil municipal de supprimer les emplois dont le maintien n'est plus indispensable au regard des besoins du service public.

A cet égard, compte tenu de l'adhésion au 1^{er} juillet 2021 au service commun des secrétaires de mairie porté par Loire Forez Agglomération, il convient de supprimer l'emploi d'adjoint administratif 1^{ère} classe (secrétaire de mairie).

Compte tenu de l'avis favorable rendu par le comité social territorial le 29 septembre 2021.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide :

- De supprimer l'emploi d'adjoint administratif 1^{ère} classe (secrétaire de mairie).
- De modifier le tableau des effectifs

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 23 avril 2024

Le Maire

Christelle MASSON



Le Secrétaire de séance

Vanessa ZIEGLER-DESTOUR

